

LA PILULE DU LENDEMAIN EMPÊCHE-T-ELLE LA CONCEPTION OU CAUSE-T-ELLE L'AVORTEMENT ?

Cincinnati (Ohio) – Dernièrement on a voulu considérer comme une forme d'ultime recours contraceptif, l'usage de la pilule du lendemain. Il s'agit de pilule que la femme ingère peu de temps après une relation sexuelle non-protégée, afin de provoquer la contraception. Les défenseurs de ces « remèdes » préconisent qu'ils sont acceptables du point de vue moral ou/et éthique. Selon eux, ils diffèrent de la pilule abortive misepristone (RU-486) en ce qu'ils empêchent la conception plutôt que de causer l'avortement d'une vie en cours. Cependant, un rapport reproduit dans les Annales de Pharmacothérapie, rend évident que l'usage régulier (drug regimens) de la pilule du lendemain peut causer la mort d'un embryon parce qu'il bloque ses efforts pour s'implanter dans l'utérus.

Consulter « La contraception hormonale d'urgence et ses effets après la fertilisation. » par Chris Kahlenborn, MD, Joseph B. Stanford, MD, MSPH et Walter L. Larimore MD, article à paraître dans la numéro de mars 2002 des Annales de Pharmacothérapie. Il devrait être accessible sur internet : <http://www.theannals.com>

Les questions soulevées par cette analyse pertinente peuvent avoir un impact sur les efforts controversés actuels qui tendent à rendre disponible l'utilisation à la grandeur du pays de la pilule du lendemain. Ils comportent aussi des défis moraux et éthiques pour la pratique médicale privée ou des salles d'urgence...

Les « régimes » qui prescrivent la pilule du lendemain font appel aux mêmes ingrédients actifs que ceux trouvés dans les pilules anti-conceptionnelles, i.e. des hormones du genre levonorgestrel et l'estradiol ethinyl. On reconnaît généralement que ces ingrédients ont pour premier effet principal d'empêcher l'ovulation. Par conséquent, ce rapport démontre à l'évidence que les médicaments peuvent parfois s'avérer impuissants à freiner l'ovulation et comptent sur un effet post-fertilisation, qui se traduit par l'avortement d'un embryon qui commence à se former.

L'article mentionné démontre que, indépendamment des croyances personnelles des médecins ou de ceux qui distribuent ces médicaments, il est important que les patients reçoivent l'information qui respecte leurs propres croyances et leur valeurs personnelles. Et donc, lorsqu'une femme considère comme important le fait d'entraîner la mort d'un embryon, négliger de discuter avec elle de l'éventualité d'une telle perte, même si l'éventualité est envisagée pour plus tard, négliger cette discussion entraînerait l'absence d'un consentement éclairé.

Kahlenborn et ses collègues en s'appuyant sur les données révisées concluent que l'effet abortif précoce, après la fertilisation, est plus fréquent que ne le reconnaissent la plupart des médecins et des patients.

Les Annales de Pharmacothérapie est un journal de premier plan et d'envergure internationale pour les médecins, les pharmaciens et autres praticiens de la santé. Il présente des articles directement reliés à la pharmacothérapie, la pratique pharmacologique, et valorise l'usage efficace, sain et économique de médicaments utiles au soin des patients. Les éditeurs des Annales de Pharmacothérapie, Harvey `Whitney Books Company ont leur siège social à 8044 Montgomery Road, suite 415, Cincinnati, OH 45236, USA. On trouve le journal sur la toile à <http://www.theannals.com>

Explication donnée par un pharmacien : « Pourquoi ma pharmacie ne vend pas Levonorgestrel 0.75 mg, la « pilule du lendemain ». Ingrédient chimique actif en « Plan B »

1. Des études scientifiques ont prouvé à l'évidence que pour beaucoup de femmes, la pilule du lendemain (MAP morning-after pill) n'empêchent pas la conception d'arriver à terme. Des chercheurs ont affirmé que le médicament agit de deux façons au moins pour mettre fin à une grossesse qui suit la fertilisation.
2. - en endommageant le lining de l'utérus (womb) si bien que l'implantation de l'embryon - le patient invisible - ne pourra pas se produire;

3. - une étude utilisant des souris a indiqué qu'un si un embryon s'implante dans l'utérus, le corps le réabsorbe. Et qu'il s'ensuit la mort de l'embryon.

Puisque la pilule du lendemain peut agir selon l'une ou l'autre (ou les deux) méthode, on doit la classer parmi les médicaments abortifs.(3) La pilule du lendemain réduit de 70% les risques de grossesse, et il s'ensuit qu'on l'utilise souvent pour exterminer un embryon humain (4)

A cause de ces considérations, mon code de conduite professionnel m'empêche de vendre ce médicament (5)

La Pilule du lendemain (PDL ou MAP) menace aussi la santé de la femme. Des rapports scientifiques démontrent que :

1. la pilule du lendemain augmente l'incidence de grossesse ectopique (l'embryon se loge dans les trompes de Fallope) (6) Il s'ensuit pour ces femmes des possibilités réduites de nouvelles grossesses.
2. Le PDL peut interagir avec d'autres médicaments. Dans Lancet 2001, le Dr Ellen Grant s'est inquiétée que 5% des femmes sont sujettes à des embolies (thromboses). La PDL qui correspond à 50 comprimés de contraceptifs réguliers, peut donner lieu à la formation de caillot (9)
3. La dose élevée d'hormones contenues dans la PDL peut accélérer un cancer cervical si une femme est déjà porteuse du virus humain papiloma.

Bref, en raison des inconvénients dangereux associés à la Pilule du lendemain, et mon devoir professionnel de soignant, nous ne vendons pas la pilule du lendemain.

John Wilks H. Pharm. MPS, MACPP,
Consultant en Pharmacie, 18 février 2004.

http://phth.allenpress.com/Images/Morning_afterpill.pdf

Note du Traducteur: L'auteur renvoie à des articles ou des rapports reconnus et publics, que nous ne jugeons pas indispensable de reproduire ici, en raison des circonstances.

Le réveil amer de la pilule du lendemain Démenti des prévisions sur son utilisation

ROME, Mercredi 7 février 2007 (ZENIT.org) – Le débat sur la pilule du lendemain se poursuit dans un grand nombre de pays. En septembre dernier, au Chili, le gouvernement a donné le coup d'envoi à la distribution de la pilule du lendemain, après plusieurs mois de controverses sur la question. Mais le 12 janvier, la Cour constitutionnelle chilienne, jugeant irrecevable le programme gouvernemental, en a décrété la suspension, par 6 voix favorables et 4 contre.

Selon un rapport de l'Associated Press publié ce jour-là, les juges ont décidé d'invalider la décision prise par le gouvernement d'autoriser l'implantation du programme de distribution de la pilule du lendemain, estimant qu'il s'agissait d'une mesure administrative et non d'un décret présidentiel ou d'une loi du Parlement. L'arrêt de la distribution de la pilule pourrait toutefois être de courte durée. Le gouvernement a répondu à la décision de la cour en annonçant qu'un décret du Président chilien, Michelle Bachelet, serait en mesure de palier cette exception soulevée par les juges.

L'Eglise catholique du Chili s'est âprement battue contre ce programme mis en œuvre par le gouvernement. Dans une déclaration du 7 septembre, la Conférence épiscopale a mis en évidence les effets abortifs possibles de la pilule, estimant que celle-ci n'empêchait pas forcément une éventuelle conception.

Pour les évêques, le programme gouvernemental rabaisse le rôle des parents dans la mesure où celui-ci prévoit également la distribution de la pilule du lendemain aux jeunes filles de 14 ans sans autorisation préalable de leurs parents. Ce qui prive les parents de leur autorité légitime en matière d'éducation et d'orientations à donner à leurs propres enfants, ont affirmé les prélats.

Cette affaire se déroule au Chili à un moment où les politiques de large distribution de la pilule du lendemain suscitent de plus en plus de doutes quant à leur efficacité. [Le médicament était considéré par ses promoteurs comme un élément réducteur du taux d'avortements, alors qu'en réalité rien ne prouve la véracité d'une telle affirmation.](#)

D'après le compte-rendu de 23 études menées sur divers types de « contraceptifs d'urgence », publiée par la revue *Obstetrics and Gynecology*, dans son édition du mois de janvier, [il n'existe aucune preuve démontrant que l'utilisation de la pilule réduise les taux de grossesse ou d'avortement.](#)

En relation à cet article, le Washington Times a informé, le 8 janvier dernier qu'en 2005, les chercheurs du Guttmacher Institute, une entreprise de recherche liée à l'institut Planned Parenthood pour l'avortement ont publié un rapport affirmant que l'utilisation de cette pilule ou d'autres « contraceptifs d'urgence », a permis en 2000 d'éviter 51.000 avortements.

Ce type d'arguments continue d'être soutenu. « L'opportunité d'élargir l'accès à la contraception et en particulier de mettre sur le marché la pilule du lendemain devrait être évidente », avait écrit Nicholas Kristof dans son éditorial apparu sur le New York Times du 2 mai dernier.

Davantage de pilules, davantage d'avortements

Un autre rapport, publié le 8 janvier, confirmerait l'inefficacité de la pilule du lendemain

en termes de réduction du nombre des avortements. Cette étude, diffusée sur le site internet espagnol Forum Libertas analyse ce qui s'est passé en Espagne dès l'introduction du médicament. En l'an 2000, l'année précédant son introduction, le nombre d'avortements s'élevait à 60.000, avec un taux d'avortements de 7,5 pour 1.000 femmes de moins de 20 ans.

En 2005 pas moins de 506.000 pilules du lendemain ont été administrées, mais le nombre des avortements enregistrés cette année-là a augmenté jusqu'à 91.000, avec un taux d'avortement de 11,5 pour 1.000 femmes de moins de 20 ans.

Ce même constat a également été mis en évidence l'année dernière par la Grande-Bretagne. L'édition du 15 septembre du British Medical Journal rapporte les propos, publiés dans un éditorial, de Anna Glasier, directrice d'une unité du Service sanitaire national d'Edimbourg, en Ecosse.

« On a fait étalage de cette contraception d'urgence comme une solution pour enrayer l'augmentation du taux d'avortements », écrit Anna Glasier. « Certains ont soutenu qu'aux Etats Unis presque un million d'avortements auraient pu être évités si les femmes avaient eu recours à la contraception d'urgence chaque fois qu'il aurait fallu ».

« Et pourtant, malgré l'évidente augmentation de l'utilisation de la contraception d'urgence au Royaume-Uni, le taux d'avortement n'a pas diminué », poursuit l'article. Selon Anna Glasier, ceux-ci ont en effet augmenté passant de 11 IVG pour 1.000 femmes âgées de 15 à 44 ans en 1984 (136.388 avortements) à 17,8 pour 1.000 femmes en 2004 (185.400 avortements). Anna Glasier ajoute que la Suède est le pays à avoir connu le taux le plus élevé de recours à la contraception d'urgence, sans que cela ait pour autant eu une influence sur son taux d'avortements qui n'a pas baissé.

En Ecosse, l'utilisation de la pilule du lendemain avait déjà suscité quelque perplexité. Dans un rapport publié au mois de novembre 2005 par le Scottish Council on Human Bioethics, le docteur Anne Williams avait constaté que la pilule du lendemain « était considérée de façon erronée et trompeuse comme une 'contraception d'urgence' par les organismes sanitaires et gouvernementaux ».

« Ceci est trompeur dans la mesure où son action ne prévient pas la conception, mais intervient sur la survie et le développement successif d'un embryon déjà existant », explique le rapport.

Le terme contraception est insuffisant pour décrire de manière exhaustive les effets de la pilule du lendemain, a écrit le Dr. Williams. La pilule peut en effet agir en empêchant l'implantation de l'embryon sur la paroi utérine, qui a lieu au bout de sept jours environ après la conception. Les contraceptifs, en revanche, empêchent la conception, pas l'implantation. « Les actions successives à la conception ne peuvent être incluses dans la définition de contraception », a-t-elle affirmé.

Risques pour la santé

Le rapport relève par ailleurs un manque de recherche adéquate et approfondie relative aux conséquences à court et à long termes que l'utilisation de la pilule du lendemain peut avoir sur la santé, surtout chez les femmes qui en font un usage régulier.

Cette étude rapporte les données provenant de sept cliniques de planification familiale, qui montrent que plus de la moitié des femmes ont eu recours à la pilule du lendemain au moins

une fois par an, et que 25% y ont eu recours à plus de trois reprises dans l'année. Les difficultés dans le recueil des données relatives à l'utilisation de la pilule du lendemain, augmentent du fait des politiques de certains gouvernements qui en prévoient la distribution sans l'obligation préalable d'une ordonnance médicale.

Le Dr. Williams a également affirmé que le faible risque de tomber enceinte, engendré par l'utilisation de la pilule du lendemain, pourrait inciter les personnes à faire preuve de plus de liberté vis-à-vis des relations sexuelles, et les femmes auraient moins d'excuses à fournir pour refuser des relations. Et une activité sexuelle plus diffuse pourrait contribuer à augmenter les niveaux de maladies sexuellement transmissibles.

Ces mêmes préoccupations concernant les risques de santé liés à l'utilisation de la pilule ont été exprimées par Susan Wills, directrice adjointe pour l'éducation du Bureau pro-vie de la Conférence épiscopale des Etats-Unis. La prise du Plan B, une des marques de pilule du lendemain, ou d'autres produits de « contraception d'urgence », équivaut à la prise, en 12 heures, d'une dose 40 fois supérieure à celle prévue par jour pour les différentes pilules contraceptives, a affirmé le Dr. Wills dans un article paru le 15 août sur le site internet National Review Online.

Parmi les effets négatifs dérivant de l'utilisation de la pilule du lendemain figurent le [grave déséquilibre du cycle menstruel, les convulsions et un risque plus élevé de grossesse ectopique](#). Malgré tous ces risques, l'année dernière, la Food and Drug Administration aux Etats-Unis a assoupli la réglementation relative à l'utilisation du Plan B, autorisant sa commercialisation sans ordonnance médicale.

Les partisans de cette pilule continuent de faire pression pour que son utilisation se répande encore plus, au point de dire que chaque femme devrait l'avoir dans son armoire à pharmacie, selon les sources rapportées par le quotidien britannique Telegraph du 14 décembre dernier.

En décembre, le British Pregnancy Advisory Service estimait que [les femmes devaient traiter la pilule comme s'il s'agissait d'une simple aspirine](#). « Nous voulons que la pilule du lendemain soit considérée aussi normale que le Nurofen », a rapporté un porte-parole du quotidien.

Norman Wells, directeur de The Family Education Trust, a qualifié cette attitude de « gravement irresponsable ». Selon N. Wells, l'utilisation fréquente de la pilule pourrait avoir des effets négatifs à long terme. Il a également constaté que, lorsque l'utilisation de la pilule du lendemain a fait son apparition en Grande-Bretagne, elle n'était autorisée qu'à titre exceptionnel.

Or, maintenant, on la commercialise comme s'il s'agissait d'une simple aspirine. Ce comportement devrait susciter de réelles interrogations quant aux priorités de certaines organisations.

Par le père John Flynn
ZF07020706
